



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

direction  
départementale  
de l'Équipement  
Haute-Marne

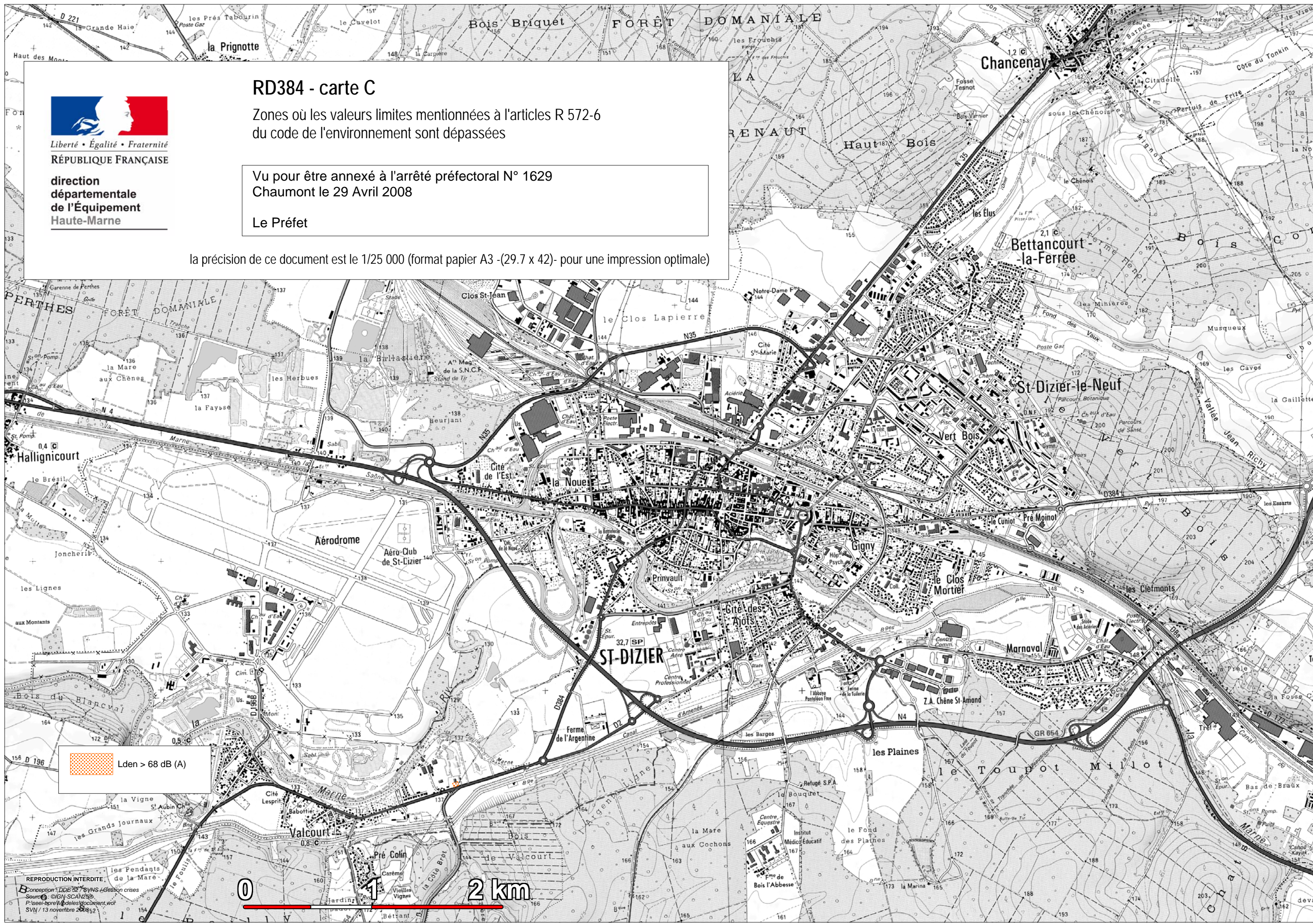
## RD384 - carte C

Zones où les valeurs limites mentionnées à l'articles R 572-6  
du code de l'environnement sont dépassées

Vu pour être annexé à l'arrêté préfectoral N° 1629  
Chaumont le 29 Avril 2008

Le Préfet

la précision de ce document est le 1/25 000 (format papier A3 -(29.7 x 42)- pour une impression optimale)



Lden > 68 dB (A)

0 1 2 km

REPRODUCTION INTERDITE  
Conception : DDE 527 SVNS - Gestion crises  
Source : ©IGN-SCAN250  
P:\seel\pre\W\des\document\_wor  
SVN / 13 novembre 2008 15:27